



**HAL**  
open science

## L'éducation future (Conditions, édition et réception de la Solênopédie d'Aristide Barbier)

Marc Renneville

► **To cite this version:**

Marc Renneville. L'éducation future (Conditions, édition et réception de la Solênopédie d'Aristide Barbier). Comte Dalbis. Solênopédie, Jérôme Millon, pp.79-122, 2020. hal-02626793

**HAL Id: hal-02626793**

**<https://hal.science/hal-02626793>**

Submitted on 4 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'éducation future

Postface à la réédition de la *Solênopédie* (1838) aux éditions Jérôme Millon (2020)

Marc Renneville

Le vœu du docteur T. a été exaucé : en dépit de la divulgation de la solênopédie par le comte Dalbis, cette science est restée sans successeur ni disciple<sup>1</sup>. Bien qu'elle ne soit pas passée inaperçue, la révélation du nouveau système d'éducation par les tuyaux n'a fait l'objet d'aucune discussion technique dans les revues spécialisées. Le lecteur contemporain ne saurait s'étonner d'un tel constat tant il perçoit d'emblée cette *Solênopédie* dans le genre familier de la science-fiction. Cette clairvoyance est la conséquence de la distance temporelle que nous sépare de l'édition originale. Si la technique de la solênopédie est aujourd'hui irrecevable comme science, elle pourrait bien avoir fait illusion dans quelques esprits au moment de sa révélation en raison du statut ambigu de sa publication. Cette ambivalence perdue donne une saveur particulière au récit du comte Dalbis, aussi importe-t-il de la restituer. Commençons par la matérialité de l'objet : l'ouvrage a été composé *in* 16 en trois feuilles  $\frac{3}{4}$  chez l'imprimeur Terzuolo, 11 rue de Vaugirard à Paris<sup>2</sup>. Nous verrons plus loin que ce nom a valeur d'indice. D'après les bibliophiles, cette édition en brochure est rare en raison de son tirage à un très petit nombre d'exemplaires<sup>3</sup>. Le choix de l'éditeur nous éclaire sur l'intention de l'auteur. La maison Labé (ancienne maison Gabon) sise au 10 rue de l'École de médecine à Paris est, elle, spécialisée dans la publication d'ouvrages médicaux et scientifiques. En publiant chez Labé, le comte Dalbis n'entendait donc pas positionner son récit dans le registre de la fiction mais bien plutôt dans celui d'un témoignage authentique et fiable, et cette visée est renforcée par la forme du texte dans lequel a été inséré une note de bas de page renvoyant à des travaux contemporains dont il est facile de vérifier l'existence. La qualification du texte suscita l'embarras. La *Solênopédie* se trouva ainsi signalée dans une

---

<sup>1</sup>. Mes remerciements à Jean-Luc Buard, Daniel Compère et Olivier Bosc pour nos échanges sur la réédition de ce texte.

<sup>2</sup>. *Tableau bibliographique des ouvrages en tous genres qui ont paru en France pendant l'année 1837*, Paris, Beuchot, Pillot aîné, 1838, p. 601, notice 6182.

<sup>3</sup>. *Bulletin mensuel de la librairie Damascène Morgand*, Paris, D. Morgand, 1889-1892, t. 5, pp. 796-797.

revue de bibliographie dans une section intitulée « éducation – instruction »<sup>4</sup>. Faut-il en déduire que l'authenticité du témoignage du comte Dalbis fut reçue sans discussion par ses rares lecteurs ? Probablement pas, même si l'ambivalence de son statut a été confortée par sa première recension... dans un titre de presse médicale. Peu avant la parution de la *Solénopédie*, un exemplaire fut remis au docteur François Fabre, directeur de la *Gazette des hôpitaux civils et militaires*. On ne dispose d'aucune information permettant de préciser les conditions de cette transmission mais la librairie Labé étant située à moins de dix minutes du siège de la *Gazette des hôpitaux*, c'est peut-être tout simplement l'éditeur du comte Dalbis qui apporta l'ouvrage à Fabre. Le rédacteur de la *Gazette* bénéficia-t-il d'informations confidentielles de la part de l'éditeur ? Jugea-t-il qu'il s'agissait d'un récit authentique ou comprit-il immédiatement qu'il avait en main un canular à la manière des fumeuses « Découvertes dans la lune faites au Cap de Bonne-Espérance » faussement attribuées à l'astronome John Herschel ?<sup>5</sup> Son trouble fut-il réel ou feint ? Ces questions restent pour l'heure sans réponse. Le docteur Fabre décida de faire connaître cette nouveauté dans sa rubrique « bulletin », placée en première page de son hebdomadaire médical. Le rédacteur en chef prit toutefois soin d'avertir ses lecteurs : « Voici un livre dont nous avons hésité à rendre compte, tant nous ont paru extraordinaires certains détails qu'il contient ; nous avons cru un instant à une nouvelle mystification analogue à celle du fameux livre d'Herschel ; le ton de conviction de l'auteur ne nous a pas complètement désabusé encore, et nous nous contenterons d'une simple publication, laissant ensuite à l'autorité le soin de s'enquérir de la vérité des faits et d'en poursuivre l'auteur ». L'article expose un résumé du contenu du livre. Fabre termine en réaffirmant qu'il ne peut décider de la véracité d'un témoignage qui relate des faits qui lui paraissent relever avant tout d'une poursuite judiciaire :

« ...incertain encore si M. le comte Dalbis existe, s'il parle ou non sérieusement, notre devoir était de faire connaître le *crime* vrai ou supposé de l'homme des Pyrénées. Une pareille folie a trop de dangers pour que l'autorité ne s'empresse de faire enfermer le malheureux qui est possédé de pareilles idées et a recours à de tels moyens d'exécution »

---

<sup>4</sup>. *Journal général de la littérature de France*, Paris, Treutell et Würtz, 1837, p. 202.

<sup>5</sup>. Ce « grand canular lunaire » suscita une vive critique de François Arago. « Académie des sciences. Séances des 9 et 16 novembre », *Journal des débats politiques et littéraires*, 19 novembre 1835, p. 2.

<sup>6</sup>. En déclarant ainsi que le docteur T. ne pouvait être qu'un savant fou et dangereux, Fabre accréditait la possibilité de son existence.

### ***Les vérités d'un canular***

La plausibilité de cette *Solênopédie* doit aussi s'apprécier par les savoirs invoqués par le comte Dalbis. Le temps du récit est contemporain de sa publication : Dalbis explique que six mois ont passé depuis sa rencontre avec le docteur T., ce dernier aurait donc été actif durant l'année 1837. Or dans ces années, la phrénologie est en France une théorie contestée mais encore puissante et largement répandue. Si elle est critiquée par une partie de la communauté médicale, elle est aussi discutée dans une société savante composée de plus de deux cents membres, en majorité des médecins, mais aussi des hommes politiques, des artistes et des hommes de lois. Ses principes ont été théorisés au début du XIXe siècle par François-Joseph Gall et Johann-Caspar Spurzheim. La phrénologie pose que le cerveau est divisible en localisations fonctionnelles dont la force d'expression est conditionnée par le développement de l'organe. Les phrénologistes affirment ainsi qu'il est possible de reconnaître les talents, les penchants et les inclinations natives de chacun en tâtant le relief du crâne. Un renflement indique un fort développement tandis qu'un creux signale une faiblesse. Le cerveau étant pour la plupart des phrénologistes un organe malléable jusqu'à un certain âge, ils leur paraît possible et nécessaire de fortifier les talents et les facultés de chacun par l'éducation et l'instruction de la population. Le nombre d'aires fonctionnelles suscita des cartographies variables et nombreux diagnostics furent contestés. La controverse fit rage sur les principes matérialistes de la doctrine, accusée de fatalisme. Le comte Dalbis n'évoque pas ce contexte car son rappel est inutile au lecteur, tant la phrénologie est un savoir contemporain de la Monarchie de Juillet<sup>7</sup>.

Ce mouvement phrénologique est imprégné de philanthropie et ses partisans sont, en pratique, aux antipodes du fatalisme que lui reprochent ses détracteurs. Les phrénologistes n'ont de cesse, au contraire, de défendre des projets d'éducation basés sur les principes physiologiques de leur doctrine. Cet élan d'éducation phrénologique

---

<sup>6</sup>. Anonyme, « Bulletin. La solênopédie », *Gazette des hôpitaux civils et militaires*, 14 décembre 1837, pp. 581-582.

<sup>7</sup>. Marc Renneville, *Le langage des crânes. Histoire de la phrénologie*, Paris, La Découverte, 2020 (2000).

relève moins d'une utopie eugéniste, comme les callipédies et autres mégalanthropogénésies médicales qui l'on précédé, que d'une technique d'intervention médico-pédagogique sur les individus<sup>8</sup>. Il ne s'agit pas ici d'intervenir sur les conditions de reproduction, d'éliminer les faibles ou de favoriser les « bonnes » naissances. Les phrénologistes n'ont jamais cherché à modifier les conditions de naissance des individus, à une exception tardive près, imaginée par un notaire et énoncée à un moment où la phrénologie n'avait plus de légitimité scientifique. Fruit de vingt années de réflexion et de recherche, la « phrényogénie », ainsi nommée par son inventeur, permettait de produire des génies à la demande en combinant phrénologie, science de l'hérédité et les progrès des connaissances en électricité. Dans la première édition de l'ouvrage qu'il consacra en 1868 à cette pratique, Bernard Moulin prétendait démontrer « comment, au moyen du fluide vital imprégnant tous les nerfs et les échauffant de son effervescence électrique, le mécanisme matériel des facultés intellectuelles du générateur passe dans l'enfant avec le degré de vigueur et d'activité qu'elles ont instantanément au moment de la conception, de façon à produire une photographie complète, exacte... »<sup>9</sup>. Au-delà de ces attendus spéculatifs, Moulin proposait une méthode, que chacun pouvait expérimenter. L'objectif était d'orienter l'aptitude de la semence à reproduire photographiquement l'état moral et intellectuel des procréateurs au moment de la conception. Pour cela, rien de plus facile : « Par l'activité féconde d'un ordre de pensées choisies, qu'ils [les géniteurs] électrisent avec prévoyance les fibres cérébrales correspondantes, et leurs fils, image fidèles d'eux, gravée en ce moment décisif, reproduira mieux que le burin la plantureuse vigueur de leurs organes intellectuels, fussent-ils avant ou après dans la torpeur et la stagnation »<sup>10</sup>. Ainsi, il suffisait de penser très fortement ou mieux encore d'exercer la faculté que l'on souhaitait transmettre, pour qu'elle soit effectivement transmise... Telle personne voulant un musicien devait fredonner un air « pendant le combat amoureux ». Telle autre désirant un poète devait s'électriser l'organe correspondant en récitant quelques vers. Et ainsi du reste : pour faire un mathématicien, il fallait résoudre des problèmes, pour produire un philosophe, il fallait porter ses pensées dans les nimbes

---

<sup>8</sup>. Anne Carol, *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1995.

<sup>9</sup>. Bernard Moulin, *Phrényogénie, ou données scientifiques modernes pour doter ad initio ses enfants de l'organisation phrénologique du génie et du talent supérieur (bosses intellectogènes de Gall, signes heureux de Lavater)*, Paris, Dentu, 1868, p. 83. Voir aussi Pierre Thuillier, *Le petit savant illustré*, Paris, Seuil, 1980, pp. 41-45.

<sup>10</sup>. *Ibid.*, p. 98.

métaphysiques. Si l'engendrement d'un être avec penchant prépondérant à l'amour physique ne posait guère de problèmes, quelques difficultés devaient bien surgir en revanche si l'on préférait un peintre ou un architecte mais enfin, Moulin avait ceci de supérieur au docteur T. qu'il partageait généreusement sa découverte avec ses lecteurs, c'était déjà beaucoup ; et il revenait à chacun d'accommoder le mode d'emploi à ses propres exigences.

Phrénogénie et solénépodie se distinguent par un point essentiel : tandis que la première entend agir sur la génération des êtres à venir, la seconde modèle des sujets vivants. La plupart des partisans de l'éducation phrénologique rejettent la possibilité de modifier les penchants en intervenant directement par action mécanique ou chimique sur le cerveau. De telles tentatives furent peu nombreuses, alors même que les disciples de Gall espéraient éduquer les hommes, les femmes et les enfants tout en redressant les penchants viciés des criminels et des aliénés. Certains phrénologistes rêvèrent bien de « machines à guérir » : le docteur Lefebvre songea à une « orthopédie du cerveau » et l'aliéniste F. Voisin mit en œuvre une « orthophrénie » dans un établissement privé mais ils furent bien plus rares à imaginer un casque redresseur à vis tournantes (docteur Regnier) ou un « corset céphalique » (Cubi y Soler) destiné à comprimer les penchants vicieux. Ces vains appareillages furent - ce n'est pas un hasard - contemporains de la vague des « stréphocatopédie », « stréphendopédie » et autres « stréphipopodie » raillées par Gustave Flaubert. Les phrénologistes furent, dans l'ensemble, beaucoup plus proches du « traitement moral » des aliénistes que du redressement physique des corps et on ne pratiquait à l'institut orthophrénique du docteur Voisin qu'une éducation spécialisée sans chercher à forer le crâne de ses patients <sup>11</sup>.

Le second élément attestant de la scientificité de la méthode d'éducation par les tuyaux réside dans la note de bas de page qui confirme l'existence d'une « méthode endermique ». Le premier signalement de ce moyen thérapeutique date de 1824, par un article signé Lemberet et Lesieur. Les deux auteurs y exposent la possibilité d'appliquer de l'acétate de morphine et de quinine sur les tissus accidentellement dénudés dans les cas de plaies accidentelles ou d'ulcères. Cette technique est alors qualifiée d'« emplasto-

---

<sup>11</sup>. M. Renneville, *Le langage des crânes*, Paris, La Découverte, 2020, p. 124-128.

dermique »<sup>12</sup>. Un an plus tard, Lesieur soutint sa thèse sur cette méthode, requalifiée pour l'occasion d'« endermique ». La médication endermique « consiste dans l'application des agents médicamenteux sur la peau privée de son épiderme par la vésication, et sur les autres tissus accidentellement dénudés. Elle apparaissait alors comme une technique de transmission médicamenteuse alternative, plus facile à mettre en œuvre qu'une ingestion par voie orale en cas de complications gastriques ou pour des patients difficiles, comme les enfants et les aliénés. Lesieur recommandait le recours à différentes substances chimiques, comme l'acétate de morphine en grains, indiqué pour les catarrhes pulmonaires, le sulfate de quinine pour les fièvres intermittentes, l'alcoolate *assa-foetida* pour les névralgies temporales compliquées d'hystérie, le musc pour les accès d'étouffements, la noix vomique et l'acétate de morphine contre le tétanos, la poudre d'aloès pour un effet purgatif, la poudre de digitale pour lutter contre l'insomnie des tuberculeux hospitalisés<sup>13</sup>. En 1826, Lembert exposa la méthode endermique à l'Académie royale des sciences et il obtint en 1835 la reconnaissance de sa découverte en étant lauréat au concours des prix de Médecine et de chirurgie. La méthode endermique fut ensuite régulièrement signalée dans les traités de thérapeutique<sup>14</sup>.

Plausible donc par ses références aux savoirs contemporains, la *Solênopédie* est aujourd'hui plus spontanément perçue comme un récit d'anticipation par ce qu'elle nous semble annoncer les dérives expérimentales d'une neurochirurgie ou d'une psychopharmacologie qui n'advieront qu'un siècle plus tard mais, là encore, il s'agit d'un effet de lecture rétrospectif. Le comte Dalbis a moins eu à imaginer le futur qu'à s'inspirer de la médecine de son temps. Dalbis cite ainsi le phosphore parmi les substances chimiques utilisées par le docteur T. ; or cette substance suscitait alors beaucoup d'intérêt chez les médecins, en raison de ses propriétés physiques : très lumineux, très inflammable. Certains médecins avaient établi une analogie avec le fluide nerveux des individus et ils en avaient déduit qu'une application phosphorée pouvait être

---

<sup>12</sup>. Antoine Lembert et Lesieur A.J., « Exposé sommaire d'une médication nouvelle par la voie de la peau privée de son épiderme, ou par celle des autres tissus accidentellement dénudés », *Archives générales de médecine*, 1824, tome V, pp. 158-159.

<sup>13</sup>. A. J. Lesieur, *De la méthode endermique, ou propositions générales sur une nouvelle médication par la voie de la peau privée de son épiderme, et par celle des autres tissus accidentellement dénudés*, thèse de médecine, Paris, Didot Jeune, 1825, n° 92, pp. 9-12.

<sup>14</sup>. Antoine Lembert, *Essai sur la méthode endermique ; lu à l'Académie royale des sciences le 25 septembre 1826*, Paris, Baillièrre, 1828 : *Table générale des comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, Paris, Mallet-Bachelier, 1835, p. 311.

bénéfique à chaque fois qu'il était nécessaire d'exciter un organe atone, de rallumer en quelque sorte, le feu d'une vie qui s'éteignait <sup>15</sup>. Le fait que le docteur T. l'utilise pour le cerveau s'inscrit en continuité avec l'actualité d'expérimentations menées sur cette substance. C'est ainsi que le docteur Couerbe avait constaté en étudiant le cerveau au point de vue de sa composition chimique que le cerveau des aliénés présentait une plus grande quantité de phosphore que celui d'un homme sain. En déposant en 1834 le résultat de ses recherches à l'Académie des sciences, Couerbe s'émerveillait presque de sa découverte : « J'ai hésité longtemps à supposer que le phosphore pût jouer un rôle dans les fonctions du cerveau ; mais qu'y aurait-il d'étonnant après tout que le phosphore prît une si grande part dans les fonctions du système nerveux ? Déjà, en ne le considérant que comme une substance inorganique, il présente des phénomènes presque miraculeux. Que l'on juge maintenant quelles pourront être ses propriétés, si on le suppose combiné à ce principe vital qui anime l'organisme »<sup>16</sup>. Très optimiste sur ce point, le chimiste n'est pas loin de donner la méthode au docteur T. lorsqu'il écrit que « l'absence de phosphore réduirait l'homme à la triste condition de brute » tandis qu'un excès le plongerait dans l'aliénation mentale et qu'une « proportion moyenne rétablit l'équilibre, fait naître les plus sublimes pensées, et produit cette harmonie admirable qui n'est que l'âme des spiritualistes »<sup>17</sup>.

Il fallait l'audace d'un chimiste pour rêver d'une application du phosphore en thérapeutique. L'indication sentait, si l'on peut dire, le souffre, car on connaissait la grande toxicité de son ingestion et il se dégageait, dès les années 1820, un relatif accord pour affirmer que le phosphore « ne doit jamais être administré en substance ». Ce constat était le résultat d'expérimentations. On avait tenté de le prescrire en « pilules lumineuses », dans lesquelles le phosphore était lié à 1/8 de grain de thériaque et d'essence de girofle mais cette préparation était dangereuse car le phosphore s'enflammait souvent au cours de la manipulation. Le professeur Alphonse Leroy eut la témérité de goûter lui-même un mélange contenant cette « redoutable substance » et il se trouva fort incommodé <sup>18</sup>. Ses urines furent très rouges, « le lendemain ses forces

---

<sup>15</sup>. De Lens, « Phosphore », *Dictionnaire des sciences médicales*, Panckoucke (Ed), 1820, t. 41, pp. 496-97.

<sup>16</sup>. Jean-Pierre Couerbe, « Du cerveau considéré sous le point de vue chimique et physiologique », *Annales de chimie et de physique*, t. 56, juin 1834, p. 191.

<sup>17</sup>. J.-P. Couerbe, *ibid.*, p. 191.

<sup>18</sup>. De Lens, *op. cit.*, pp. 499-500.



étaient doublées, et il sentit une irritation vénérienne insupportable »<sup>19</sup>. Lobstein cite en 1815 des cas d'administration expérimentale de phosphore ayant abouti à la mort des malades. Il rapporte ainsi l'expérimentation menée par son confrère Loebelstein-Loebel sur un patient atteint d'épilepsie compliquée d'une aliénation mentale « par suite d'une frayeur ». Le médecin ne lui administra qu'un huitième de grain de phosphore mais « vingt-cinq minutes après avoir pris cette dose, le malade sentit une ardeur extraordinaire à l'estomac, suivie d'une grande soif, d'anxiétés, et de convulsions dans les muscles de la face. Il se plaignit d'un frisson violent, les extrémités se refroidirent, les yeux devinrent plus clairs et larmoyants, les lèvres pâlirent, le pouls s'affaiblit, les forces diminuèrent, et la mort termina la scène »<sup>20</sup>. Toutes les expériences d'ingestion forcée sur des chats, des chiens, des pigeons, des cochons d'Inde et des poules aboutirent à la mort rapide des cobayes après des nausées et éructations souvent phosphorescentes (vomissements) et enfin des « convulsions effroyables ». La dissection de ces animaux signala toujours un estomac gangréné. La communauté médicale connaissait bien ces expérimentations malheureuses mais ces résultats désastreux se transmettaient surtout oralement car « plus soigneux de leur réputation que du bien de l'humanité, les témoins de ces faits se sont gardés de les faire connaître »<sup>21</sup>.

Phrénologie, méthode endermique, phosphore : notre brève incursion dans le monde médical du premier tiers du XIXe siècle démontre que les références de la *Solênopédie* s'inscrivent dans la continuité des savoirs contemporains. Même la délicate question de l'expérimentation sur l'homme lui est familière, bien qu'elle ne soit quasiment pas rapportée par les médecins qui la pratique. La révélation de la méthode d'éducation par les tuyaux par le comte Dalbis n'a donc rien de farfelue : lors de sa parution en 1838 et en l'état des savoirs, elle était plausible, même si elle semblait improbable.

Il fallut attendre six mois après le premier signalement de la *Solênopédie* pour lire une nouvelle recension de la brochure du comte Dalbis. Celle-ci fut publiée, à nouveau, dans

---

<sup>19</sup>. Jean Frédéric Daniel Lobstein, *Recherches et observations sur le phosphore ; ouvrage dans lequel on fait connaître les effets extraordinaires de ce remède dans le traitement de différentes maladies internes*, Strasbourg, F. G. Levrault, 1815, p. 18.

<sup>20</sup>. Lobstein, *ibid.*, p. 21.

<sup>21</sup>. De Lens, *op. cit.*, p. 508.

un journal médical mais, à la différence de son confrère Fabre, le docteur François Ribes décida de lever le voile sur la nature du document : « Il est difficile, en effet, de manier l'ironie avec plus de finesse, plus de sérieux comique que l'auteur anonyme de la *Solênopédie* ». Pour Ribes, ce texte écrit à la manière d'un Jonathan Swift est en réalité une « curieuse et spirituelle mystification de la phrénologie ». C'est le système de Gall « poussé à ses extrêmes et justes conséquences ». La solênopédie est « comme un sourire amer de la vérité outragée »<sup>22</sup>. Le canular étant éventé, il n'était désormais plus possible d'entretenir le doute sur l'authenticité du témoignage du comte Dalbis. Qu'il ait été sincère et donc dupé, ou malicieux au point d'entretenir une connivence avec l'auteur de la *Solênopédie*, le docteur Fabre n'eut pas d'autre choix que d'abandonner le ton de réserve qu'il avait adopté lors de sa première présentation. Il ne manqua pas de livrer à son tour le fond de sa pensée dans un recueil satirique qu'il consacra en 1840 à la médecine :

« Oh, certes, sur la voie où nous allons marcher,  
C'est au miracle alors qu'il faudrait s'attacher ;  
Et bardé d'un excès de bonne foi crédule  
Suivre à travers les bois ce baron ridicule  
Qui, mystificateur sinon mystifié,  
A son projet nous a naguère initié,  
Et comme un fils d'Herschel s'égarant dans la lune,  
Veut de l'esprit humain combler chaque lacune.  
Au crâne des enfants philanthrope-bourreau,  
De tubes allongés pénétrant le cerveau,  
Il injecte avec art les facultés suprêmes  
Dont elle n'a fait faute aux bêtes elles-mêmes ;  
Ici c'est un renard pourvoyeur de gibier ;  
Là c'est un ours léché qui lui sert de portier ;  
Un loup qu'il a soumis à de secrets services ;  
Tous gens bien élevés, tous exempts de sévices ;  
Dirigée à son gré par d'invisibles fils,

---

<sup>22</sup>. R. P., « Notices bibliographiques. Solênopédie », *Revue médicale française et étrangère*, 1838, t. 2, p. 466 et 469.

La troupe sort, maraude et revient aux chenils ;  
Et, soumise aux larcins de ses meutes bâtardes,  
La forêt lui fournit sa pitance et ses hardes.  
Phrénologues fervents qui riez de pitié,  
De sa démence, hélas ! il vous doit la moitié ;  
C'est votre foi vers lui qui monte et fructifie ;  
Seul aurait-il rêvé sa *Solênopédie*,  
Et du système vain qui m'a tant diverti  
Sans vos nombreux non-sens l'auteur eût-il menti ?<sup>23</sup>

L'auteur de la *Solênopédie* avait donc exagéré les faits, il avait menti. On s'en doutait un peu. Ce récit n'ayant plus sa place dans les publications médicales, il a trouvé un second souffle avec de multiples rééditions durant l'été 1842, dans des journaux littéraires ou de presse régionale imprimés par Boulée : *Le salon littéraire* (dans ses deux éditions), la *Revue du Havre et de la Seine-inférieure*, le *Magasin littéraire*...<sup>24</sup>. Cette vague de republication coïncide – est-ce un hasard ? – avec un moment de reflux de la phrénologie qui se trouve de plus en plus discréditée dans les milieux de la science académique. Lors de ces republications, le titre de « Solênopédie » a été remplacé par celui, plus simple, d'« Une histoire qui ressemble à un conte ». Le texte est identique à la brochure originale à l'exclusion de la note sur la méthode endermique qui a été supprimée, et le récit est toujours signé par le « Comte Dalbis ».

### **L'auteur**

Mais qui est, justement, ce comte Dalbis, et quelle était son intention en rédigeant ce canular ? En 1875, le rédacteur d'un journal de bibliophilie avance que l'auteur pourrait être le magistrat député de l'Aveyron Guillaume-François-Hippolyte d'Albis de Salze (1792-1878)<sup>25</sup>. C'est une fausse piste. Le « comte Dalbis » n'a aucun lien avec la famille d'Albis du Salze car ce patronyme d'emprunt est un pseudonyme. Le nom de l'auteur

---

<sup>23</sup> F. Fabre, *Némésis médicale illustrée. Recueil de satires*, Paris, Au bureau de la Némésis médicale, 1840, t. 2, pp. 193-194.

<sup>24</sup> Je remercie Jean-Luc Buard pour m'avoir signalé cette vague de réédition.

<sup>25</sup> *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 10 août 1875, p. 455 (notice signée H. de l'Isle)

peut être authentifié avec certitude grâce au don d'un exemplaire de l'ouvrage que l'artiste Jules Michelin (1817-1870) fit à Charles Asselineau (1820-1874), critique littéraire et bibliophile reconnu<sup>26</sup>. Une lettre accompagna en effet ce don, Jules Michelin expliquant son envoi par l'intérêt qu'Asselineau portait au mouvement romantique des années 30, et tout particulièrement aux auteurs secondaires et méconnus<sup>27</sup>. Le véritable auteur de la *Solênopédie* est le beau-père de Jules Michelin, l'industriel Aristide Barbier (1800-1863). « Cœur généreux esprit très libéral Mr Aristide Barbier était lié avec presque tous les hommes de progrès en Europe » précise Jules Michelin. Quant à l'ouvrage, il affirme que « cette brochure fut le résultat d'un pari », sans en dire plus, et confirme que « ce livre est rare puisqu'il n'en a été tiré que peu d'exemplaires et que celui-ci est le dernier que je possède »<sup>28</sup>. Cet exemplaire Michelin-Asselineau contenant un portrait d'Aristide Barbier fut vendu 10 francs lors de la vente aux enchères de la bibliothèque de Charles Asselineau, qui se tint à Paris du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 1874<sup>29</sup>. Il est aujourd'hui conservé dans le fonds ancien de la bibliothèque du patrimoine de l'agglomération de Clermont-Ferrand.

Aristide Barbier est né à Nantes le 22 avril 1800. Son père Jean-Adrien (1755-1837) était négociant-armateur dans cette ville mais sa famille avait exercé auparavant la profession de marchands d'étoffes et le grand-père Jean-François avait été le fournisseur d'étoffe de la cour de Louis XV. Aristide est le cadet de ses trois frères (Émile, Henri-Adrien et Alex). Il suit des études de droit à Paris et dirige une étude notariale du 20 septembre 1826 au 6 avril 1831<sup>30</sup>. Le 4 décembre 1826, il épouse Marie-Joséphine Terzuolo (1806-1831), issue d'une grande famille de papetiers, imprimeurs et libraires (les Terzuolo et les Despilly). Décédée prématurément à l'âge de 25 ans, Marie-Joséphine laisse deux filles à son mari. Émilie (1827-1889), qui se maria avec l'avoué Jacques Mage, et Adèle (1829-1898), qui

---

<sup>26</sup>. *Catalogue de la bibliothèque romantique et des livres modernes d'histoire et de littérature de feu M. Charles Asselineau*, Paris, A. Voisin, 1874, p. 17, notice 62.

<sup>27</sup>. C. Asselineau, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique*, Paris, Pincebourde, 1866, pp. XIX-XX.

<sup>28</sup>. Lettre de Jules Michelin à Charles Asselineau. Non datée. On peut supposer qu'elle fut rédigée entre 1867, année de l'ouverture du collège Spring Grove à Londres, et 1874, année du décès d'Asselineau. Cette note manuscrite est présente aujourd'hui encore dans l'ouvrage reçu par Asselineau. Cote Ep 0548, bibliothèque du patrimoine de Clermont-Ferrand. La lettre de Jules Michelin et le contreplacard sur lequel est collé un ex-libris gravé de Charles Asselineau permettent d'assurer que cet exemplaire lui a bien appartenu. Il est entré dans le fonds de la bibliothèque du patrimoine de Clermont-Ferrand par achat en 1904 (remerciements à Frédérique Galin pour son aide documentaire).

<sup>29</sup>. *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 25 juillet 1877, p. 425.

<sup>30</sup>. Site des notaires de Paris <http://paris.notaires.fr/fr/annuaire/aristide-barbier>, consulté le 9 décembre 2019

épousa l'artiste Jules Michelin (1817-1870). Ce sont les deux frères nés de cette union, André (1853-1931) et Édouard (1859-1940) qui fonderont l'entreprise Michelin. À Paris, Barbier se lie d'amitié avec les frères Scheffer et Gustave Chaix d'Est Ange (1800-1876) et il s'affilie probablement au mouvement de la charbonnerie <sup>31</sup>. Il démissionne de son office notarial en 1831 et se rapproche peu après de son cousin Édouard Daubrée (1767-1864). Daubrée est marié avec Élisabeth Pugh-Barker (1809-1859), nièce du célèbre chimiste écossais Charles Macintosh (1766-1843), qui avait mis au point un procédé d'imperméabilisation des vêtements par transformation du caoutchouc. Barbier et Daubrée s'associèrent pour exploiter une raffinerie de sucre à Lavort puis ils s'installèrent à Clermont-Ferrand pour bâtir une manufacture de transformation du caoutchouc et d'outils agricoles à vapeur. C'est sur l'emplacement de cette manufacture que fut créée en 1889, l'entreprise des frères André et Édouard Michelin. Notons au passage que c'est en connaisseur averti que Barbier insère dans sa *Solênopédie* des tuyaux en caoutchouc dans lesquels circulent des mélanges chimiques. Chargé de la commercialisation des produits et des outils, Aristide Barbier préserve des temps de loisirs. Il fait de fréquents séjours dans les villes thermales de Barèges et de Luz-Saint-Sauveur, il chasse dans le massif des Pyrénées et dans la forêt de Sénart : on retrouve ces éléments dans la *Solênopédie*. Signalé dans le Didot-Bottin, il fréquente avec assiduité la bonne société parisienne grâce à ses fidèles amitiés estudiantines : en 1838, Gustave Chaix d'Est-Ange (1800-1876) est avocat et député tandis qu'Ary Scheffer enseigne le dessin à la princesse Marie d'Orléans. Lorsqu'il réalise sa brochure, il se tourne naturellement vers la belle-famille Terzuolo, qui possède une imprimerie au 10 rue de Vaugirard. Barbier fut-il attiré, voire adepte de la phrénologie, avant de s'en détourner ? Son nom ne figure pas parmi les membres de la Société phrénologique de Paris fondée en 1831, il est vrai, dans l'année de son départ de la capitale. Peut-être Barbier assista-il effectivement aux leçons délivrées par Spurzheim et peut-être songea-t-il, comme Spurzheim, que la phrénologie pouvait être la base rationnelle et savante d'une éducation future ? La folie du docteur T. pourrait alors trouver sa source dans les illusions perdues du notaire. Il est impossible d'en décider, mais il est certain en revanche que Barbier conserva toute sa vie un vif

---

<sup>31</sup>. Les principaux éléments biographiques sur Aristide Barbier sont tirés de René Miquel, *Dynastie Michelin*, Paris, La Table ronde, 1962, pp. 264 et suiv.

intérêt pour ces questions d'éducation. En 1861 encore, il conçut et finança la prime d'un concours visant à susciter des projets pour la création d'un établissement « où les enfants puissent, sans nuire à leurs études, apprendre à parler plusieurs langues comme langues maternelles »<sup>32</sup>. Ne ménageant cette fois-ci aucune place aux déterminations physiologiques des enfants, l'entrepreneur souhaitait fonder un « grand Collège international » formé de quatre établissements, implantés respectivement en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en France. Plus inspiré par la doctrine du libéralisme que par la phrénologie, l'industriel entendait faciliter ainsi les échanges et la coopération commerciale au niveau européen. Le règlement et l'enseignement devaient être identiques pour chaque établissement. Le recrutement visait des garçons de 10 à 18 ans destinés à suivre deux années de formation dans chaque pays. Le projet de ce concours fut publié dans le *Moniteur universel* du 30 décembre 1861 et les mémoires furent examinés par une commission nommée par Louis-Napoléon Bonaparte (arrêté du 17 juin 1862). 48 mémoires furent envoyés, les prix furent attribués mais la concrétisation se fit attendre. Le premier établissement ne vit pas le jour en France mais à Londres, sous l'impulsion de Richard Cobden (1804-1865), avec lequel Barbier fut en relation<sup>33</sup>.

On a proposé jusqu'ici de replacer la *Solênopédie* dans son temps et nous connaissons maintenant son auteur. Il reste à apprécier cette fiction en jouant cette fois-ci de la distance qui nous sépare de sa publication. Cette distance nous permet-elle de ranger la *Solênopédie* sur l'étagère d'un genre littéraire ?

Retranché sur un promontoire escarpé d'un accès malaisé, décourageant toute visite par l'attitude menaçante des animaux sauvages qui montent la garde, le docteur T. a décidé d'installer son laboratoire dans un château abandonné. Une telle localisation rappelle le genre du roman gothique, bien établi au début du XIXe siècle. Dans sa définition stricte, le roman gothique se caractérise par une relation étroite entre l'écriture et l'architecture : il est « la mise en fable d'une demeure », il débute avec la nouvelle d'Horace Walpole, *Le*

---

<sup>32</sup>. Aristide Barbier, *Documents du concours pour la fondation d'un collège international*, Paris, L. Hachette, Londres, Dulau et Cie, 1862, p. 5.

<sup>33</sup>. Sur l'histoire du London International College qui n'ouvrit qu'en 1867, voir Cyril Bibby, « A Victorian Experiment in International Education : The College at Spring Grove », *British Journal of Educational Studies*, vol. 5, no. 1, 1956, pp. 25-36.

*château d'Otrante* (1764) et se termine avec *Les Albigeois* de Maturin (1824)<sup>34</sup>. Le seul élément de poétique gothique dans la *solênopédie* tient à la demeure du savant sur laquelle on ne dispose d'aucune information, et qui fut peut être inspirée par le château fort de Barèges, situé à Sainte-Marie, près de Luz. Ce récit serait-il mieux classé dans le genre fantastique ? Le fantastique est la mise en scène d'un phénomène qui transgresse les lois de la nature sans qu'il puisse s'expliquer par un miracle (théologie) ou une surnaturalité merveilleuse (conte pour enfants)<sup>35</sup>. La *solênopédie* emprunte bien à ce genre littéraire lorsque l'explication des prodiges accomplis par le savant tarde à venir mais tous les événements initialement perçus comme « fantastiques » par le témoin finissent bel et bien par s'expliquer par les lois de la nature lorsque le docteur T. accepte de s'expliquer. Il n'y a donc, ici, aucun « mystère » : les principes de la phrénologie, les piles voltaïques et les lois physico-chimiques sont suffisantes pour cautionner la plausibilité de la découverte du savant.

### ***Le conte éthique***

Le récit serait né, nous apprend Jules Michelin, d'un pari dont les termes nous échappent. Pari de l'outrance ? Pari de la vraisemblance ? Pari d'une mystification si habile qu'elle passerait pour vrai, au moins un temps, comme l'avait été les fausses observations de la lune attribuées à Herschel ? Ce qui est certain, c'est que les résonances de ce texte rare dépassent aujourd'hui l'enjeu inconnu du pari qui lui a donné naissance. Le lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle est tenté d'y déceler des questions soulevées par des pratiques scientifiques qui n'ont plus rien à voir avec la phrénologie.

On peut ainsi replacer la *Solênopédie* dans une série de textes qui trouve son point de départ dans le *Frankenstein ou le Prométhée moderne* de M. Shelley, dont la première traduction française date de 1821, et se poursuit avec des récits fantastiques ou de merveilleux scientifique mettant en scène d'une part un type précis de savant, inventeur de génie mais déviant moral et, d'autre part, le pouvoir démiurgique de la science, sa capacité à modifier la condition humaine par intervention directe sur la matière vivante, duplication ou création de nouveaux êtres.

---

<sup>34</sup>. Maurice Lévy, *Le roman « gothique » anglais. 1764-1824*, Paris, A. Michel, 1995, p. V.

<sup>35</sup>. Pour Tzvetan Todorov, « le fantastique, c'est l'hésitation éprouvée par un être qui ne connaît que les lois naturelles, face à un événement en apparence surnaturel », *Introduction à la littérature fantastique*, Seuil, 1976 (1970), p. 29.

« Savant fou » ou déviant, le docteur T. l'est assurément puisqu'il décide de se soustraire au regard de la communauté scientifique<sup>36</sup>. F.-J. Gall s'inscrivait lui-même dans la haute lignée de Démocrite, Platon et autre Galilée qui avaient su « braver les préjugés de l'ignorance et de la superstition »<sup>37</sup>. Plus prudent que ces prédécesseurs, le docteur T. décide de ne pas publier le résultat de ses recherches qui « remplirait quatre livres *in octavo* ». Il incarne bien, dans son époque romantique et vingt ans après Victor Frankenstein, une figure de « Prométhée moderne », libéré des contraintes de la règle commune, littéralement « déchaîné ». Aristide Barbier est inspiré par le personnage du roman de Mary Shelley. Comme Victor Frankenstein, le docteur T. sacrifie sa vie sociale à sa passion exclusive de l'expérimentation sur l'homme. Il croit comme son illustre prédécesseur au pouvoir illimité de la science et en cherche les applications, sans se soucier des limites imposées par la morale ou la théologie. Seule sa conception scientiste du progrès du genre humain compte. Et comme Victor Frankenstein, le docteur T. maîtrise la physique, l'électricité et la chirurgie. Sa volonté d'amélioration du genre humain peut aussi être considérée comme une anticipation du transhumanisme. Portée par des théories scientifiques aux conséquences sociales contestées comme l'eugénisme et la neurochirurgie, le pouvoir démiurgique du docteur T. se retrouve incarné dans *L'île du docteur Moreau* (1896) au point qu'un lecteur français fera en 1931 le lien entre ce roman et la *Solénopédie* « qui contient tous les éléments du roman hallucinant du Wells »<sup>38</sup>. Cette figure du savant démiurge est déjà présente dans *Le cas étrange du docteur Jekyll et de Mr Hyde* de R. L. Stevenson (1886), reprise chez André Couvreur dans *Caresco, surhomme ou voyage en Eucrasie* (1904) ainsi que dans l'œuvre de Maurice Renard avec *Le docteur Lerne, sous Dieu* (1908)<sup>39</sup>, *Le singe, L'Homme truqué* en 1921 etc., chez Louis Forest (*On vole des enfants à Paris*, 1906-1909), dans le *Meilleur des Mondes* d'Huxley (1932) ou encore dans le récent *Simon l'embaumeur* de Jacques Testard (1987). Tous ces récits explorent les possibles d'un savoir parti à la conquête d'un homme

---

<sup>36</sup> Sur cette thématique, voir l'éclairante préface de Gwenhaël Ponnau à *Les savants fous. Romans et nouvelles*, Paris, Omnibus, 1994, p. I-XX

<sup>37</sup> F.-J. Gall, *Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacun de ses parties*, Paris, J.-B. Baillière, 1825, vol. 2, pp. 35-36.

<sup>38</sup> Jouglà E. (Edmond ?), « Un prédécesseur de Welles », *Le Mercure de France*, 1<sup>er</sup> juillet 1931, p. 254-255. Lettre reproduite ensuite par R. Messac, « Les romans de l'homme singe », *Les Primaires*, 1931, pp. 404-405

<sup>39</sup> Patrizia d'Andrea, « Refaire le corps. Anticipation du transhumanisme dans les romans français : André Couvreur et Maurice Renard » in P. Bergeron, P. Guay et N. Vas-Deyres (dir.), *C'était demain : anticiper la science-fiction en France et au Québec (1880-1950)*, Presses universitaires de Bordeaux, 2018, pp. 85-98.



modifié en posant les enjeux moraux et sociaux de ces découvertes. Le docteur T. pratique une chirurgie de progrès qui ne s'embarrasse pas de limites morales, comme le fera 70 ans plus tard le docteur Flax mis en scène par Louis Forest. Flax ne craint pas toutefois de transmettre au public une lettre qui se termine par une déclaration que l'inventeur de la solênopédie aurait pu signer : « Les imbéciles ne comprendront-ils donc pas que ce prestigieux succès de ma science doit faire oublier, même aux âmes infirmes à force de sensiblerie, les quelques trous que j'ai été obligé de forer dans quelques crânes, à l'aide de mon trépan et de ma scie ? »<sup>40</sup>.

La *Solênopédie* peut ainsi trouver sa place, comme le souligne Jean-Luc Buard, dans un courant souterrain de « proto science-fiction » ou de « science-fiction invisible »<sup>41</sup>. Si on veut prolonger cette proposition, on pourrait distinguer dans cette proto science-fiction un sous-genre que l'on pourrait qualifier de « conte éthique », une forme de récit portant une réflexion sur les valeurs qui guident (ou devraient guider) l'activité scientifique. Ce rapprochement avec la forme du « conte » avait été suggéré par l'auteur (ou l'éditeur) lors des multiples republications du récit du « Comte » Dalbis en 1842. « Conte » et « éthique » : cette alliance d'un genre ancien avec un terme actuel souhaite pointer la nouvelle poétique de ces récits, hybrides, qui puisent d'une main dans un fond de motifs merveilleux et populaires et, de l'autre, dans un imaginaire d'anticipation scientifique. Si les auteurs de ces fictions font bien souvent aux yeux des savants de la mauvaise vulgarisation, c'est que l'un de leurs objectifs est de contourner l'obstacle d'une technicité rébarbative, pour poser la question de l'humanité de la science dans un langage accessible au plus grand nombre. Bien que la *Solênopédie* n'ait connu qu'une diffusion confidentielle, elle s'inscrit dans l'horizon des fondements imaginaires de l'éthique explorés par Dominique Lecourt<sup>42</sup>. Et si, à la différence des figures de Prométhée, Faust ou Frankenstein, ce conte éthique est tombé dans l'oubli, il ne s'inscrit pas moins dans un corpus de littérature secondaire qui témoigne des espérances et des

---

<sup>40</sup> Louis Forest, *On vole des enfants à Paris*, éditions du Masque, 2012 (1909), pp. 564-565.

<sup>41</sup> Jean-Luc Buard, « La science-fiction invisible (1850-1950) » in P. Bergeron, P. Guay et N. Vas-Deyres (dir.), *C'était demain : anticiper la science-fiction en France et au Québec (1880-1950)*, Presses universitaires de Bordeaux, 2018, pp. 360-377.

<sup>42</sup> Dominique Lecourt, *Prométhée, Faust, Frankenstein. Fondements imaginaires de la bioéthique*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1996.

inquiétudes nées de l'essor d'une nouvelle maîtrise technologique sur le vivant dont nous pouvons éprouver chaque jour les possibilités et les effets. Le conte éthique prend le détour de la fiction pour interroger le nouveau pouvoir réel ou présumé de la science, à une époque où celle-ci est peu disposée à mettre en cause ses propres valeurs. Il pourrait bien être ainsi au transhumanisme ce que la littérature fantastique est au rationalisme scientifique : l'expression d'un indicible, l'exécutoire d'un refoulé de la *libido sciendi*. Brisant les contraintes du lexique savant et usant des artifices propres à la littérature, mobilisant souvent un personnage-témoin auquel le lecteur s'identifie, le conte éthique questionne le rapport de pouvoir des sciences à notre société en mettant en scène, par les figures du monstrueux, la transgression de nos valeurs communes. S'agit-il de reculer les limites de la raison ou d'entrer sur le territoire de la folie ? Portée par le docteur T., l'éducation future par la solênopédie est une utopie mais le cauchemar nocturne rapporté par le comte Dalbis renverse ce rêve en dystopie. Barbier positionne son narrateur au niveau du lecteur : il lui livre ses questions, ses réactions émotionnelles mais il ne quitte jamais définitivement ce « territoire où le jugement moral est suspendu » qui définit le roman selon Kundera. Ainsi, quelle que soit l'étagère sur laquelle on la rangera, la *Solênopédie* conservera cette singularité d'avoir mis en scène de manière précoce un conflit d'éthique scientifique dans un texte aussi bref que saisissant.

La question éthique posée par le comte Dalbis reste aujourd'hui encore ouverte. Les progrès actuels de la neurochirurgie réparatrice, du génie génétique et des biotechnologies ouvrent bien des possibles, il n'est pas certain que toutes leurs applications sociales soient désirables. Qui doit en décider ? Témoin privilégié d'une expérience extraordinaire, le comte Dalbis ne se reconnaît aucune expertise en matière scientifique. Après avoir pris conseil, il décide de divulguer le secret d'une découverte qui intéresse l'humanité. Il rompt ainsi le pacte de silence établi avec le docteur T., prenant ainsi le risque de tuer le génial découvreur. On comprend que la fin du récit coïncide avec celle d'un savoir qui, dévoilé au public, n'a plus d'avenir. Le parjure du témoin sonne à nos oreilles comme un avertissement : le comte Dalbis est un lanceur d'alerte. La perte de cette éducation future qu'était la solênopédie a valeur de message : l'avènement d'une société soucieuse de la dignité humaine ne se fera pas sans la publicité des recherches.

Existe-t-il aujourd'hui plus qu'hier une société capable de mener un débat sur les usages sociaux des sciences ? Ce serait bien là une utopie à laquelle on voudra croire. Aristide Barbier ne s'est pas risqué à la décrire. Les conditions de réalisation de cette éducation future paraissent bien plus éloignées de nos jours que l'imaginaire de contrôle porté par la *Solênopédie*.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Altairac Joseph et Costes Guy, « Dalbis, comte », *Rétrofictions. Encyclopédie de la conjecture romanesque rationnelle francophone*, Paris, Encrage – Les Belles lettres, 2018, t.1, pp. 530-531.

Anonyme [Fabre, François], « Bulletin. La Solênopédie », *Gazette des hôpitaux civils et militaires*, 14 décembre 1837, pp. 581-582.

Asselineau Charles, *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique*, Paris, Pincebourde, 1866

Barbier Aristide, *Documents du concours pour la fondation d'un collège international*, Paris, L. Hachette, Londres, Dulau et Cie, 1862.

*Bulletin mensuel de la librairie Damascène Morgand*, Paris, D. Morgand, 1889-1892, t. 5.

Buard Jean-Luc, « Aux sources de la SF française : une théorie scientifique et son expérimentation dans la fiction en 1838 : Solênopédie », *Cahiers du CERLI*, « Imaginaires et mythologies du savoir, 1993, n° 1, pp. 37-47.

Buard J.-L., « La science-fiction *invisible* (1850-1950) » in Patrick Bergeron, Patrick Guay et Natacha Vas-Deyres (dir.), *C'était demain : anticiper la science-fiction en France et au Québec (1880-1950)*, Presses universitaires de Bordeaux, 2018, pp. 360-377.

Carol Anne, *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1995.

*Catalogue de la bibliothèque romantique et des livres modernes d'histoire et de littérature de feu M. Charles Asselineau*, Paris, A. Voisin, 1874.

Couerbe Jean-Pierre, « Du cerveau considéré sous le point de vue chimique et physiologique », *Annales de chimie et de physique*, t. 56, 1834, pp. 160-193.

Dalbis Comte (Barbier Aristide), *Solênopédie ou révélation d'un nouveau système d'éducation phrénologique pour l'homme et les animaux*, Paris, Labé, 1838.

Exemplaire de la Bibliothèque de Charles Asselineau, conservé à la bibliothèque du patrimoine de la métropole de Clermont-Ferrand, contenant un portrait photographique d'Aristide Barbier et une lettre manuscrite de Jules Michelin. Cote « Ep 0548 »

Permalien

[https://www.bibliotheques-clermontmetropole.eu/s/id\\_clercopat\\_R628039.html](https://www.bibliotheques-clermontmetropole.eu/s/id_clercopat_R628039.html)

réédité avec le titre « Une histoire qui ressemble à un conte » in *Le Salon littéraire. Littérature, histoire, sciences, beaux-arts, mœurs, mémoires, romans, nouvelles, feuilletons, extraits d'ouvrages inédits, publications nouvelles, revues, tribunaux, théâtres, modes*, dans sa première édition bi-hebdomadaire (n°54 et 55, 7 et 10 juillet 1842) puis dans sa seconde édition hebdomadaire paraissant le dimanche (n° 28, 10 juillet 1842, pp. 7-9 et n° 29, 17 juillet 1842, pp. 4-7) ; parution simultanée dans *La Revue du Havre et de la Seine-inférieure* (10 juillet 1842, pp. 3-4 et 17 juillet 1842, pp. 5-6) et peu après dans *Le Magasin littéraire. Littérature, histoire, sciences, beaux-arts, mémoires, mœurs, voyages. Romans, nouvelles, feuilletons, extraits d'ouvrages inédits, publications nouvelles, revues*, n°14, août 1842, pp. 47-53.

d'Andrea Patrizia, « Refaire le corps. Anticipation du transhumanisme dans les romans français : André Couvreur et Maurice Renard » in Patrick Bergeron, Patrick Guay et Natacha Vas-Deyres (dir.), *C'était demain : anticiper la science-fiction en France et au Québec (1880-1950)*, Presses universitaires de Bordeaux, 2018, pp. 85-98.

De Lens, « Phosphore », *Dictionnaire des sciences médicales*, Panckoucke (Ed), 1820, t. 41, pp. 496-97.

Fabre François, *Némésis médicale illustrée. Recueil de satires*, Paris, Au bureau de la Némésis médicale, 1840.

Forest Louis, *On vole des enfants à Paris*, éditions du Masque, 2012 (1909), préface et postface de Mathieu Letourneux.

Gall François-Joseph, *Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacun de ses parties, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchans, les talens, ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux, par la configuration de leur cerveau et de leur tête*, Paris, J.-B. Baillière, 1825, 6 vols.

Jouglé E. (Edmond ?), « Un prédécesseur de Welles », *Le Mercure de France*, 1<sup>er</sup> juillet 1931, p. 254-255.

*L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 25 juillet 1877.

Lecourt Dominique, *Prométhée, Faust, Frankenstein. Fondements imaginaires de l'éthique*, Paris, Synthélabo, 1996.

Lembert Antoine et Lesieur A. J., « Exposé sommaire d'une médication nouvelle par la voie de la peau privée de son épiderme, ou par celle des autres tissus accidentellement dénudés », *Archives générales de médecine*, 1824, tome V, pp. 158-159.

Lesieur A. J., *De la méthode endermique, ou propositions générales sur une nouvelle médication par la voie de la peau privée de son épiderme, et par celle des autres tissus accidentellement dénudés*, thèse de médecine, Paris, Didot Jeune, 1825, n° 92.

Lembert A., *Essai sur la méthode endermique ; lu à l'Académie royale des sciences le 25 septembre 1826*, Paris, Baillière, 1828.

Lévy Maurice, *Le roman « gothique » anglais. 1764-1824*, Paris, A. Michel, 1995.

*L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, 1877.

Lobstein Jean Frédéric Daniel, *Recherches et observations sur le phosphore ; ouvrage dans lequel on fait connaître les effets extraordinaires de ce remède dans le traitement de différentes maladies internes*, Strasbourg, F.G. Levrault, 1815.

Messac Régis, « Les romans de l'homme singe (II) », *Les Primaires*, t. XI, n° 67, juillet 1935, pp. 402-417

Miquel René, *Dynastie Michelin*, Paris, La Table ronde, 1962.

Moulin Bernard, *Phrénogénie, ou données scientifiques modernes pour doter ab initio ses enfants de l'organisation phrénologique du génie et du talent supérieur (bosses intellectogènes de Gall, signes heureux de Lavater)*, Paris, Dentu, 1868.

Ponnau Gwenhaël, « Le mythe du savant fou » in *Les savants fous. Romans et nouvelles*, Paris, Omnibus, 1994, p. I-XX.

Renneville Marc, *Le langage des crânes. Histoire de la phrénologie*, Paris, La Découverte, 2020 (2000).

R. P. [Ribes, François], « Notices bibliographiques. Solênopédie », *Revue médicale française et étrangère*, 1838, t. 2, pp. 462-470.

*Tableau bibliographique des ouvrages en tous genres qui ont paru en France pendant l'année 1837*, Paris, Beuchot, Pillet aîné, 1838.

Testard Jacques, *Simon l'embaumeur ou la solitude du magicien*, Paris, F. Bourin, 1987.

Thuillier Pierre, *Le petit savant illustré*, Paris, Seuil, 1980.

Todorov Tzvetan, *Introduction à la littérature fantastique*, Seuil, 1976 (1970).